

Bulletin Municipal de Beleymas

# Le Beleymas



Décembre 2022



Pharmacie Villamblard

☎ 05.53.81.23.84

Médecin :

BEL GUERIN Claudine

☎ 05.53.81.23.84

Dentiste :

ZAHARIA Sofia Cornélia

☎ 05.53.81.44.47

Kinésithérapeute :

BESSE Elisa ☎ 05.53.81.78.46

MEYER Jennifer ☎ 05.53.81.29.40

Infirmiers :

CLAUDEL Christine ☎ 05.53 81.78.73

TROUVE Michel ☎ 05.53.81.95.46

BRIGASCO Joelle ☎ 05.53.81.28.94

PORCHERON Elodie ☎ 05.53.81.28.94

PLACOT Christelle ☎ 05.53.81.28.94

Podologue – Pédicure :

BLANC Stéphanie ☎ 05.53.05.24.16

Ostéopathe :

CIARLO Delphine ☎ 06.78.80.31.51

Psychologue :

TRUFFERT Karine ☎ 06.88.16.45.05

Mairie Beleymas :

✉ Le Bourg – 24140 BELEYMAS

📧 beleymas.mairie@wanadoo.fr

☎ 05.53.81.95.84

Ouvert le mardi de 9h à 12h  
le jeudi de 14h à 17h

## Le mot du maire

Cette année post-covid a vu s'installer à Beleymas plusieurs familles, certaines avec des enfants.

Elles ont choisi de venir travailler ou se retirer sur notre territoire. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite pour leurs projets. Ces reprises et restaurations de maisons vont contribuer à un changement favorable de l'aspect de notre village.

Comme nous l'avions programmé, nous avons entrepris de rénover les maisons communales. D'abord l'ancien logement de l'école. Même si le conseil a aidé ponctuellement à certains travaux, le mérite en revient largement à Stéphane, notre agent technique, qui a effectué un travail remarquable. C'est ensuite la « maison des chênes », à Branlebrune, qui vient d'être rénovée, toujours dans les mêmes conditions, après un changement de locataire.

Suite à l'acquisition de la petite maison du bourg, c'est un autre projet qui verra le jour, nous l'espérons pour l'été 2023. Ce projet, présenté par le comité des fêtes et la municipalité au Budget participatif de la Dordogne, a été retenu et recevra ainsi une aide non négligeable du département.

Merci à tous ceux qui par leur vote ont contribué à faire valider ce projet.

Je remercie également tous ceux qui, au-delà du conseil municipal, participent, par leurs remarques, leur avis ou même leur aide, à entretenir le dynamisme de notre commune.

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous et de tous les vôtres, et tous ensemble, prenons soin de notre territoire.

*Monsieur le Maire de Beleymas et son conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux qui aura lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 15 heures à la salle des fêtes de Beleymas. Nous comptons sur votre présence.*



# Résumés des conseils municipaux 2022

- **Séance du 22/02/22**

- ✓ Point sur les travaux :
  - Rénovation du “Logement de l’école”
  - Travaux des routes, curage des fossés.
  - Démolition du garage devant la salle des fêtes à prévoir.
- ✓ Finalisation de l’achat d’un fourgon pour l’employé municipal.
- ✓ Etude de l’achat d’un équipement audiovisuel (vidéoprojecteur, enceintes...) pour la salle des fêtes.
- ✓ Attribution d’une subvention exceptionnelle à SPE.
- ✓ Délibérations diverses.

- **Séance du 24/03/22**

- ✓ Organisation des bureaux de vote pour les élections du 10 et du 24 Avril.
- ✓ Etude de plusieurs devis :
  - Curage des fossés (devis retenu : Entreprise JMTP)
  - Travaux des routes (devis retenu : Entreprise Muret)
  - Démolition du garage « Monset ».
  - Réfection du chemin des Petits Champs (Melon) (devis retenu : JMTP).
- ✓ Point sur les travaux du « Logement de l’école ».
- ✓ Approbation du devis proposé par les établissements Brézac pour le feu d’artifice tiré lors de la fête communale.
- ✓ Etude d’un premier devis concernant l’équipement audiovisuel de la salle des fêtes.

- **Séance du 12/04/22**

- ✓ Vote du budget

- **Séance du 23/05/22**

- ✓ Avancée des travaux du « Logement de l’école ».
- ✓ Décision du conseil à l’unanimité d’octroyer une prime à Stéphane Havard pour les travaux réalisés dans le « Logement de l’école ».
- ✓ Mise en vente de la 504 Peugeot plateau appartenant à la commune et devenue inutile.
- ✓ Choix du devis concernant l’équipement audiovisuel de la salle des fêtes.
- ✓ Inscription de la municipalité au 3<sup>ème</sup> Budget participatif de Dordogne-Périgord. Le comité des fêtes sera le porteur du projet.
- ✓ Délibérations diverses.
- ✓ Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin.

- **Séance du 25/08/22**

- ✓ Point sur les travaux des maisons communales.
  - Le Logement de l'école est à la location à partir du 01/09 pour un loyer de 450 €.
  - Des travaux sont à programmer dans la maison des Chênes.
- ✓ Entretien de l'église.
- ✓ Entretien des routes.
- ✓ Finalisation de la participation de la commune au Budget participatif de Dordogne-Périgord : présentation du projet.
- ✓ Organisation d'une journée citoyenne.

- **Séance du 11/10/22**

- ✓ Point sur les travaux des maisons communales.
  - Les travaux sont terminés dans le « logement de l'école ». Il est loué depuis le 01/09.
  - Les travaux sont en cours dans la Maison des Chênes.
- ✓ Modification du régime indemnitaire avec augmentation de 10 % pour les 3 agents.
- ✓ Entretien des routes.
- ✓ Point sur le nombre de votes du Budget participatif de Dordogne-Périgord.
- ✓ Organisation et préparation de la journée citoyenne prévue le 15 octobre.
- ✓ Délibérations diverses.

- **Séance du 24/11/22**

- ✓ Résultats du Budget participatif : le projet « maison Belisama » est lauréat pour le 3<sup>ème</sup> Budget participatif de Dordogne-Périgord. La somme de 12000 € est attribuée pour le projet.
- ✓ Choix des loyers mensuels des locations communales (450 € pour la « maison des Chênes » et 450 € pour la Grande maison en attendant la réalisation des travaux.)
- ✓ Restauration du retable. Des précisions sont nécessaires avant de s'engager dans le projet.
- ✓ Une réunion d'information concernant le projet de « commune nouvelle » est envisagée.
- ✓ Démarches à effectuer pour les déclarations des particuliers concernant les sinistres liés à la sécheresse.

---

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie  
et sur le site de la commune pour consultation.

---

# Informations pratiques



## Le site de la commune

Le site de la commune de Beleymas est disponible à l'adresse : <http://www.mairie-beleymas.fr/> ou en scannant le QR code ci-contre.

Il a dépassé les 6000 visiteurs, cette fréquentation nous confirme l'intérêt de ce mode de communication, complémentaire aux affichages et au tout nouveau Panneau Pocket.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous dire ce que vous souhaiteriez y voir figurer et également à nous aider à l'alimenter.

## Élagage



Selon la loi, il revient aux propriétaires d'élaguer les arbres qui menacent de tomber sur la voie, sur les lignes électriques ou de téléphone, leur responsabilité étant engagée. S'il est impossible de prévoir certains coups de vent violents, il est possible de repérer des arbres qui menacent de tomber. Il est toujours désagréable de trouver une route coupée, plus d'électricité ou de téléphone, d'autant plus que le rétablissement des services peut prendre plusieurs jours : merci pour votre vigilance.

## Sécheresse 2022

Nous avons subi cette année une sécheresse jamais connue jusqu'à ce jour. Beaucoup de nos maisons ont pu en souffrir. La préfecture nous demande de regrouper et faire remonter les dossiers de déclaration de sinistre afin d'envisager le classement du département, tout ou partie, en sinistre sécheresse. Ainsi, les assurances pourraient intervenir. Le dossier doit être composé d'une lettre décrivant les dégâts apparus et de photos.

**Les dossiers devront parvenir à la mairie en janvier.**

Les dégâts occasionnés par les catastrophes naturelles ne sont pas assurables de façon traditionnelle. Les personnes sinistrées peuvent sous certaines conditions bénéficier d'une indemnisation dans le cadre de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Pour bénéficier d'indemnisation dans ce cadre, les personnes sinistrées doivent solliciter le maire de leur commune pour qu'il transmette à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au bénéfice de sa commune.

La Préfecture adresse cette demande au ministère de l'intérieur, accompagnée d'éléments techniques. Une commission interministérielle émet un avis favorable ou défavorable à la demande.

Ensuite, le ministre de l'Intérieur accorde ou refuse la reconnaissance sollicitée de l'état de catastrophe naturelle. Un arrêté interministériel est alors publié au Journal Officiel. Cette décision est ensuite notifiée par le préfet à la commune demandeuse.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, le maire doit informer sans délai ses administrés qui disposent de 10 jours à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour contacter leur assurance.

Voici un modèle de lettre afin de faciliter vos démarches.

A Monsieur le Maire Commune de Beleymas

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

P.J. : Photos

Monsieur le Maire,

En ma qualité de propriétaire, situé dans le ressort de votre commune, (adresse), j'ai le regret de vous informer que je suis victime, de dommages provoqués par la sécheresse prolongée de ces derniers mois (été 2022).

Pour me permettre de me faire indemniser par mon assureur « dommages » au titre de la garantie « catastrophe naturelle », il est nécessaire que la commune obtienne le classement de l'état de « catastrophe naturelle » par voie d'arrêté interministériel pour tous les dommages résultant de cet événement anormal, je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte ma demande afin d'étayer votre sollicitation auprès de Monsieur le Préfet du Département de la Dordogne.

Du fait de l'importance des travaux de remise en état et de consolidation de la maison, je ne peux entreprendre sans indemnisation de mon assurance, les dits travaux, sans être conditionné par la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle dans notre commune.

Vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ma demande et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

# PanneauPocket au service des habitants de la Communauté de Beleymas



---

La commune de Beleymas s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

---

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

La commune de Beleymas pourra diffuser via cette application PanneauPocket, des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux de voirie à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...



---

Tout cela se retrouve dans 1 seule et unique application !

---

Pour tous les habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette. Les notifications des alertes ou informations seront automatiquement affichées.

L'application **PanneauPocket** est disponible sur :



Smartphones/tablette Apple



Smartphones/tablettes  
Android

Depuis votre ordinateur :  
[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

---

En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour obtenir de l'aide ou appelez le 06 30 52 02 62.

---

# La vie du village

Rappel des activités, chantiers et animations de l'année 2022  
(Mairie et Comité des fêtes réunis)



## La journée citoyenne du 15 octobre

Cette journée, proposée par le conseil municipal aux habitants, pour participer collectivement et bénévolement à de petits travaux d'entretien de la commune, s'est avérée être agréable et conviviale de l'avis de tous. "Faire ensemble" a apporté à chacun satisfaction et déjà l'envie de reprogrammer une telle expérience. Si pour une première, une vingtaine de personnes ont participé, ne doutons pas que pour une prochaine, nous serons plus nombreux.



## La maison Belisama

Le projet « maison Belisama », porté par le Comité des Fêtes, est arrivé en tête du canton Périgord Central. La somme de 12 000 euros nous a été attribuée pour restaurer cette petite maison.

**PÉRIGORD CENTRAL - 414 - MAISON BELISAMA - Comité des fêtes de Beleymas - 12000 €**  
Solidarité et développement local - 1454 voix

Cette petite maison, la maison Belisama et le terrain adjacent, deviendront, nous l'espérons, un lieu de vie et de rencontre à disposition des jeunes et des moins jeunes pour animer notre commune. Chacun peut s'exprimer sur son devenir et sur ce qu'il souhaiterait y trouver.



## La maison de l'école

La maison de l'école est maintenant terminée et louée. Des artisans sont intervenus : Menuiseries Guichard, Bati +, JMTP, Isolation STAD. Un immense merci à notre cantonnier, Stéphane Havard, pour le travail professionnel qu'il a fourni dans ces travaux de rénovation. Merci également à tous les bénévoles qui ont participé aux différents chantiers.

Quelques photos pour se rappeler les différentes étapes.



## 10 décembre, le Père Noël est passé à Beleymas !

L'après-midi du 10 décembre, le Père Noël a pris de l'avance et a fait sa traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants de Beleymas. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un bon goûter.



# Quelques histoires de lieux

Depuis le moyen Age, tout le territoire exploitable était découpé et chaque terrain délimité portait un nom. Aucune parcelle de terre n'y échappait. L'étude de ces noms qui parfois datent d'avant notre ère est très intéressante. Jusqu'à la Révolution où toute la superficie appartenait au seigneur, à l'Eglise ou au roi, il était régulièrement fait un état des lieux et des redevances qui étaient dues par ceux qui cultivaient ces terres.

Ces documents, quand on les retrouve, nous citent les lieux, les cultures, les arbres, les chemins et les habitations, sans détails précis malheureusement. Ceux conservés au château de Montréal ont été brûlés pendant la Révolution. Ces documents concernaient la paroisse d'Issac, mais aussi une bonne partie de la juridiction de Montaud, c'est-à-dire Beleymas, Montagnac et Saint-Julien-de-Crempse. Montaud est le nom du château en ruines que nous connaissons sous plusieurs autres appellations : Lascaux de Salle (les côtes Sales !) ou la salle de Montaud, déjà en ruines au XVe siècle. C'est sans doute là qu'auparavant le seigneur rendait la justice. Quelques arpentements de Beleymas, datés du milieu du XVIIIe siècle, nous sont parvenus. Mais bien des noms de lieux figurant dans ces textes ont disparu des mémoires. Nous tenterons dans un prochain article de les faire revivre. Ces textes nous informent de la présence de nombreuses bornes. Il s'agit sans doute de pierres de taille importante, mais peut-être avaient-elles une forme particulière. Il serait d'ailleurs intéressant de nous signaler la présence de ces pierres isolées ou par deux, si vous les rencontrez lors de vos promenades dans les bois.

Dans l'article présent, nous essayons de retrouver les noms de lieux qui nous semblent provenir de l'antiquité.

## Beleymas, village gaulois

Belisama, Belesmas, Beleymas

Les origines gauloises de Beleymas sont avérées tout d'abord par son nom. La forme ancienne « Belesmas » se rapproche plus de la déesse gauloise connue sous le nom de Belisama. Son culte est attesté dans plusieurs endroits de France et une stèle datée d'avant notre ère lui est dédiée à Vaison-la-Romaine. Une autre inscription à Saint-Dizier la nomme Minerve-Belisama. Autres éléments : la présence d'une source et d'un ruisseau portant son nom et les vestiges d'un temple découverts devant l'église à plus d'un mètre de profondeur. Et enfin les photographies aériennes récentes qui révèlent des vestiges de deux enclos entourant des bâtiments et peut-être des tombes, d'époque gauloise. Ces trois sites (le temple et les deux enclos) ont été identifiés par des archéologues et des sondages sont envisagés afin d'en savoir plus... Reste à trouver les financements !

Tout cela nous pousse à rechercher s'il n'y a pas d'autres témoins de cette époque dans notre commune tels que des vestiges matériels encore visibles au XIXe siècle, comme dolmens ou menhirs plus communément appelés Peyrelevade (pierre soulevée-dolmen) ou Peyrefiche (menhir). Le comte de Taillefer, depuis son château de Villablard, avait étudié les lieux et la toponymie. Il soulignait que l'on trouvait en plusieurs endroits des « Peyrelevade » non loin de lieux appelés « Tau, Thaut, Taud ». En effet à Beleymas nous avons un Peyrelevade proche de **Montaud** (le mont Taut) et qu'à Villablard nous trouvons un lieu-dit le Thau situé près d'un autre Peyrelevade. Le comte de Taillefer, qui consacre plusieurs chapitres de son ouvrage aux Gaulois, y envisageait un lieu de culte au dieu Teutatès (Toutatis, dirait Astérix !).

## Belisama.

Pour certains elle est « la très claire », pour d'autres « la très puissante ». Jules César écrivait que les Gaulois adoraient des « Déesses-mères », déesses protectrices du foyer. On en connaît des représentations en pierre, femmes assises avec des enfants parfois au sein, un chien au pied et une

corne d'abondance. Après l'occupation romaine, Belisama est associée à Minerve, déesse de la sagesse, de l'intelligence, des métiers (artisanat) et de la stratégie. Certains la disent déesse des forges. Les Gaulois n'ayant laissé que très peu de textes écrits, tout ceci n'est que supposition... Qui sait si, après des fouilles à Beleymas, nous en saurons un peu plus. On peut l'espérer.

La **Crempse**, comme la plupart des cours d'eau est un nom très ancien qui ne sonne vraiment ni latin ni occitan ! On lui attribue une origine indo-européenne, langue qui se serait répandue plusieurs milliers d'années avant notre ère. Dans certains documents on le trouve orthographié « Crinsse » ce qui en était vraisemblablement la prononciation d'origine. De même le ruisseau du **Roy** est parfois écrit : « Roueix ».

**Chabinel**, domaine de Sabinelius, serait donc un nom d'origine gallo-romaine.

Brune ou Burne évoque une grosse pierre. On trouve d'anciennes carrières appelées Brunetière. **Branlebrune** évoque donc une pierre branlante, comme le roc branlant à Saint-Estèphe. Il n'en reste malheureusement pas de traces.

Un arpentement note la présence d'une grosse pierre, au-dessus du village de Beleymas, au bord de la route de Bergerac. Cette pierre dont on a le dessin, réalisé par le curé à la fin du XIXe siècle, était appelée la « **Tombe dau Paubré** ». Y avait-on trouvé des ossements ? Elle a, elle aussi, disparu. Sans doute a-t-elle été récupérée pour un usage vraisemblablement bien banal au cours du XXe siècle. Non loin de Chabinel, le « **Gros Roc** » était encore présent avant la tempête de décembre 1999. Il n'en restait rien après le passage des engins de déboisement.

Bien des dolmens et menhirs, élevés par nos ancêtres il y a des milliers d'années, n'ont pas survécu à l'apparition des tracteurs dont ils gênaient le parcours.

Domage...

A suivre...

Catherine Paoletti



EXTRAIT DE LA CARTE DE BELLEYME – PIERRE DE BELLEYME (1747-1819) ©AD24

# Nouvelles de nos associations

## Société de chasse

Siège social : SCC de Beleymas « Mairie » 24140 Beleymas. Code fédéral 03401

- Président : Jean-Jacques Lebrun
- Secrétaire : Lilian Baugier
- Trésorier : Jean-François Monset

Surface : 1144 ha dont 766 boisés, dont une réserve de chasse située autour du site des Papillons Blancs à Gammareix (~120 ha)

### Prix des cartes :

- Résidents ou propriétaires 40 €
- Membres extérieurs 70 €
- Actionnaires 90 €
- Cartes journalières 15 €

Renseignements : 06 84 47 46 84

La SCC applique strictement la réglementation demandée par la fédération de chasse. Aujourd'hui tous les chasseurs ont suivi une formation spécifique au poste de tir.

Avant chaque battue, les consignes de sécurité sont rappelées par le responsable de battue et l'organisation de la chasse est notée sur un carnet où chaque prélèvement de gibier est répertorié ainsi que le nombre de tirs effectués.

Des tenues voyantes sont obligatoires. Des panneaux « Chasse en cours » sont installés sur le périmètre de chasse. Les moyens de type GPS permettent de localiser les chiens pour les récupérer.

Un moyen de communication est en place entre tous les chasseurs pour sécuriser la chasse.

Aujourd'hui, des applications mobiles sont en cours de développement pour permettre aux chasseurs et aux promeneurs d'indiquer leur présence sur un même lieu. Un système simple de géolocalisation, qui, à condition d'avoir du réseau, permettrait aux randonneurs de se balader en forêt en toute sérénité.

La SCC met en œuvre toutes les solutions à sa disposition pour le bien-être et la sécurité de tous.

## Le comité des fêtes

Cette année a permis au Comité des Fêtes d'organiser de nouvelles animations. En vrac, deux soirées « sportives » et conviviales avec la retransmission de matchs de rugby ; la traditionnelle fête du village cet été ; la distribution des cadeaux par le Père Noël le 10 décembre dernier.

Une nouveauté : la Fête des voisins ce printemps qui a connu un beau succès et qui sera à renouveler !

Nous vous souhaitons une très belle année 2023, ainsi qu'à vos proches.

## Soutien Partage Evasion

L'Espace de Vie Sociale Soutien Partage Evasion (SPE) est un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF, un agrément Education Populaire par l'état. Il est soutenu financièrement par la CAF, l'État, le Conseil Départemental de la Dordogne, la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, les mairies du canton, la MSA, la CARSAT et la CPAM.

Situé à Villamblard, cet espace accueille les habitants ainsi que les gens de passage du lundi au jeudi de 10h à 12h au point info au 15 rue Edouard Dupuy à Villamblard ou, en itinérance vous pouvez trouver notre conseiller numérique les après-midis : le mardi à Issac, le mercredi à Clermont de Beauregard et le jeudi à Saint Julien de Crempse sur rendez-vous.

L'Espace de Vie Sociale SPE propose des temps de rencontre pour tous les âges du bébé, aux seniors, seul ou en famille. Les activités proposées sont diverses et variées, pour en citer quelques-unes : le soutien à la scolarité, le café des bébés, Anim'Ados, la marche, l'occitan, le chat Time, les jeux d'échecs et de sociétés, p'tite frip, etc

C'est aussi l'Accompagnement de projets d'habitants tout au long de l'année avec des événements temporaires ou renouvelés. Nous projetons une rencontre avec vous le 11 juin 2023, retenez la date et venez, nous y serons...

Pour mieux nous connaître et suivre notre actualité vous pouvez :

- Lire notre bulletin mensuel disponible au Point Info,
- Visiter notre nouveau site internet <https://www.soutienpartageevasion.com/>
- Nous retrouver sur les réseaux sociaux
- Par téléphone 05 53 81 33 62 ou par mail [soutienpartageevasion@gmail.com](mailto:soutienpartageevasion@gmail.com)

L'adhésion annuelle est de 13€ pour un adulte et de 6€ pour un enfant.

## Association Sauvegarde du retable de la Visitation : où en sommes-nous !

Notre association a tout juste un an mais que cette courte période a été active et fructueuse !

Tout d'abord, le nombre d'adhésions, plus de 120, est un signe des plus encourageants. C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons régulièrement de nouveaux adhérents souhaitant à leur tour participer à cette belle démarche de sauvetage d'un patrimoine de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle qui, classé et inscrit Monument Historique, illustre le rayonnement de la commune de Beleymas et de sa voisine Montagnac la Crempse.

Le concert du 10 août en l'église de Montagnac a été un bel événement, les applaudissements du public venu en nombre témoignant de la qualité de la prestation du pianiste, Arnaud Blunat. Pour l'année prochaine, deux rendez-vous musicaux sont prévus et vous attendent, le premier fin juin en l'église de la commune, le deuxième à Montagnac la Crempse autour du 10 août. Vous serez tenus informés au plus tôt du programme pour chacune de ces activités.

Quant au projet de restauration des parties de retable dans l'église, il avance pas à pas. L'association a participé, en soutien de la commune, à l'accueil des restaurateurs d'art venus établir un devis.

Cette phase est terminée, l'heure des décisions approche ainsi que celle des demandes de subventions et des recherches de dons pour financer la restauration.

Quand ce journal sera diffusé, l'assemblée générale de l'association aura eu lieu le 18 décembre dans la salle des fêtes de Beleymas. Au cours de cette AG, nous aurons fait un point complet de l'année écoulée et lancé les actions pour 2023. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez en savoir plus, voire nous rejoindre pour nous renforcer.

En attendant, l'association vous présente tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et de jour de l'An. Un vœu en particulier : que la restauration de ce magnifique patrimoine de la commune de Beleymas participe à sa mise en valeur et ainsi à son développement et à son attractivité.

Adhésion à l'association : 15 euros/an, au nom de *Sauvegarde du retable de la Visitation* ; chèque à transmettre à Edouard PERRIN (président) 36 route de la Levade Montagnac la Crempse ou Marie-Céline de RESSEGUIER (secrétaire) Fonts du Mas, 24140 Montagnac-la-Crempse.

Site web : <https://retablevisitation.wixsite.com> (adhésion possible en ligne).



## Le zoom

A l'occasion de chaque bulletin, nous allons faire un zoom sur un artisan et/ou un producteur de Beleymas.

### L'Escrourò gormand dau Perigòrd



Michèle Alvarez décide en 2021 de commercialiser des biscuits qu'elle réalisait chez elle. Après quelques mois de mise au point, L'Escrourò gormand dau Perigòrd voit le jour en juin 2021.

Les biscuits sont fabriqués à Beleymas ; deux gammes existent actuellement : Biscuit « noix » et Biscuit « Amandes et noisettes ». Michèle favorise les circuits courts : les noix sont des franquettes de la région et les noisettes proviennent du Lot et Garonne. Les moules sont en carton biodégradable.

Vous pouvez trouver ces biscuits dans 12 magasins « La Périgourdine » des environs, « Aux Agriculteurs Réunis » à Bergerac, dans les magasins d'usine de « La Chantéracoise » et de la « Biscuiterie Billeau » ainsi que dans les foires des alentours.

Aux beaux jours, Michèle vous propose également une buvette à la salle des fêtes, ouverte les soirs selon l'affluence.

Michèle Alvarez – [micheleoalvarez@gmail.com](mailto:micheleoalvarez@gmail.com) – 06 86 77 60 84

# Nos commerçants et artisans

## Association Les Papillons Blancs

*Aide pour le travail – Hébergement social pour handicapés-  
Conserverie*

2000 Route des Papillons Blancs  
☎ 05 53 80 83 11

## Bâti-Plus Maçonnerie Couverture

*Travaux de maçonnerie et gros œuvre*

Bertrand Talué  
143 Route de Fondrian  
☎ 06 73 50 55 84

## Etienne Bolle

*Jardinier-Paysagiste*

20 Impasse aux Paysans  
☎ 06 72 38 25 55  
[lesjardins.detienne@gmail.com](mailto:lesjardins.detienne@gmail.com)

## Etablissements Boyer

*Grossiste en aliments pour animaux de compagnie*

Jean-Marc Lalet 533 Route des Gironies  
☎ 05 53 81 92 56  
[www.vitalize-sainthubert.com](http://www.vitalize-sainthubert.com)

## JM TP

*Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires*

Julien Moreau Route de Fondrian  
☎ 06 24 14 22 19

## Le Fournil Paysans-boulangers

Clément Fleurenceau et Manon Pouvreau

21 Impasse aux Paysans  
Vente à la Ferme de La Forge (St Hilaire d'Estissac)  
Mardi et vendredi 16h30 - 19h  
05 53 81 46 74

## Les délices de Matisse et Capucine

*Volailles fermières rôties ou prêtes à cuire – Conserves,  
confitures et fruits rouges*

Bourzeau Maryline et Eric Ferme de Parouty  
142 Route de Parouty  
☎ 06 30 20 03 31

## Lou Fetge

*Conserverie canard gras*

Emmanuel Boucherie 303 Route des Vélugies  
☎ 06 76 05 28 95 [loufetge@outlook.fr](mailto:loufetge@outlook.fr)

## Nathalie Moreau

*Volailles et légumes de la ferme*

319 Chemin de Montagü  
☎ 05 53 81 90 52

## Pajak Camille

*Graphiste – Infographiste : supports de communication pour  
les entreprises, associations, lieux culturels...*

20 Impasse aux Paysans  
☎ 06 08 33 69 78  
[camille.pajak@gmail.com](mailto:camille.pajak@gmail.com)  
[www.camillepajak.com](http://www.camillepajak.com)

## Tano Emmanuel

*Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules*  
657 Route du Cailleven

## L'Escuròu gormand dau Perigòrd

*Gâteaux gourmands*

Michèle Alvarez ☎ 06 85-77-60-84  
1594 Route de Lagudal  
[micheleoalvarez@gmail.com](mailto:micheleoalvarez@gmail.com)

## Jean-Louis Reix

*Installation chauffage et sanitaire. Solutions  
écologiques, multiservice*

151 Route de Parouty ☎ 06 95 18 94 88  
[jeanlouisreixx@gmail.com](mailto:jeanlouisreixx@gmail.com)

## Les canards d'Élodie et Christian Denoix

*Transformation de canards gras – Conserves et frais*

196 route de Chateauvert  
☎ 06 84 24 93 39 ou ☎ 06 38 67 07 39  
[christiandenoix@orange.fr](mailto:christiandenoix@orange.fr)

## La Ferme du Séchoir

*Fruits transformés, condiments, tisanes*

Thomas Buyer et Laure Salette  
164 Chemin des Liettes  
☎ 06 34 51 32 44

---

En cas d'oubli, veuillez-nous en  
excuser et vous faire connaître  
auprès de la mairie

---

